



# Plein Pot Flash

Compte rendu de permanence du 19 novembre 2021

*En présence de : Dominique, Michel, Nathalie, Stéphane (au R 66 Bar)*

## 1. RETOUR SUR LES ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88

### 1.1. Journées Techniques d'Information (JTI) des 13 et 14 novembre 2021 à Vogüé

En présence des membres du Bureau national Didier, José, Philippe, Céline, Léo, Gwen ainsi que la salariée Aurélie.

Le besoin de formation de la FFMC a été une évidence cette année : formation du militant, et plus particulièrement communication, pour avancer tous ensemble. Ces journées doivent également apporter un soutien au niveau national et en local pour la mise en place d'actions communes. Des antennes vivent alors que d'autres survivent, il leur faut une aide, documents ou formations. Quatre ateliers permettront d'améliorer les pratiques des participants.



#### 1.1.1. Atelier « Communication écrite »

ANIMATION : PIERRE OLRUC, DIRECTEUR DE RÉDACTION À MOTOMAG

Beaucoup d'informations passent encore par l'écrit, il faut donc le maîtriser. Objectif : comment communiquer avec les journalistes (personnes toujours très occupées), il faut savoir attirer leur attention. Il faut également écrire correctement, trouver les bons mots et les mettre au bon endroit, être très clair, le plus concis possible et, surtout quand on a des messages forts à faire passer, ne pas donner d'opinion mais des faits et exclusivement des faits ; les opinions sont discutables, pas les faits. Souvent, on a envie de dire beaucoup de choses, il faut qu'elles soient très précises pour être reprises.



Plusieurs points ont été développés pour répondre à ces critères :

- tout d'abord, déterminer précisément l'objet de la communication (l'objectif final qui sera repris)
- il faut un titre attractif et informatif
- le communiqué doit être concis
- les newsletters sont également à travailler sur le même concept
- toujours suivre la règle des 5 W pour être complet
- ne pas oublier la pyramide inversée de l'information
- réfléchir à la forme et la date de l'envoi du communiqué
- ne pas oublier la signature
- selon les situations, écrire un « châpo »
- maintenir des relations pérennes avec les journalistes

### 1.1.2. Atelier « Communication réseaux sociaux »

ANIMÉ PAR YANNICK BOURNADEL DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Les réseaux sociaux ont de plus en plus d'importance dans le monde. Tout message posté sera vu par des millions de personnes, pendant plusieurs années parfois. Un très bon magazine fait entre 50 et 100 000 vues par mois ; c'est de l'ordre de 3 millions de vues pour les vidéos YouTube par exemple.



Donc :

- les réseaux sociaux sont incontournables, il faut y être et respecter les règles pour faire les bons choix ;
- préférer aller vers les gens, les faire venir coûte plus cher ;
- on réagit, on s'adapte ;
  - gestion des trolls
    - ✓ Ignorer (garder son calme, ne pas les nourrir)
    - ✓ Rester factuels
    - ✓ Être cohérents
    - ✓ Se fixer des limites (être transparent, ne pas supprimer mais masquer, pas de données privées en public, supprimer ou bannir en cas extrêmes uniquement)
    - ✓ Détourner le sujet
  - l'union fait la force
    - ✓ le nombre fait la force
    - ✓ le nombre fait la visibilité
- respecter certaines règles :
  - ENGAGER = se mettre à la place des gens.
    - ✓ Facebook : liker, commenter, partager, s'abonner
    - ✓ YouTube : référencement, régularité, qualité
    - ✓ Instagram : qualité, référencement, stories
  - EXISTER = réagir
  - S'AFFIRMER = donner le ton (libre, marrant, etc.
  - QUALITÉ
    - ✓ Donner envie de partager
    - ✓ Donner envie de lire
    - ✓ Donner envie de s'abonner
    - ✓ Fournir un contenu régulier
      - Bref, réfléchir à ce qu'on va écrire parce que ça va rester
      - Donc oui, ça prend du temps, il faut absolument prendre ce temps

(Voir en annexe quelques infographies)



### 1.1.3. Atelier « Cloud 2.0 »

Actuellement, le « nuage » de la FFMC – création de notre mandataire Cyrille Petion – est accessible à tous les membres des antennes en consultation, mais alimenté uniquement par le Bureau National et le Secrétariat National.

Une refonte complète de cette base de données nationale (la version 2.0 donc) est devenue nécessaire pour que tous les adhérents puissent non seulement y accéder, mais aussi partager leurs documents en toute sécurité avec les autres antennes sans passer par un intermédiaire. La plateforme collaborative Nextcloud Hub a été choisie pour ses qualités de facilité d'utilisation tout en assurant sécurité, confidentialité et contrôle. C'est une solution 100 % open source, sous Linux, autohébergée, donc non dépendante d'un fournisseur de service extérieur (contrairement à ses équivalents tels que Google Drive, Dropbox ou Microsoft 365 pour celles et ceux qui connaissent) ; les données restent donc sous contrôle de la FFMC (licence AGPL côté serveur).

Ce nouveau « cloud 2.0 » permettra, dans un futur proche, de consulter l'ensemble des documents présents mis à disposition, que ce soit par le Bureau National, le Secrétariat National ou les antennes. Celles-ci pourront donc partager les courriers, comptes rendus, affiches, etc. liés à un évènement particulier. Il sera également possible d'avoir des groupes de communication (par exemple un groupe coordinateur).

Mais avant tout cela, il faut encore mettre en place toutes les procédures de sécurisation nécessaires pour protéger ces données car, en ce moment, ce n'est pas moins d'une centaine d'attaques par semaine que subissent les serveurs de la FFMC. Notre valeureux bénévole Cyril Petion a déjà réalisé un gros travail, on y est presque !

## 2. INFORMATIONS NATIONALES

### 2.1. Point sur les dossiers en cours

#### 2.1.1. Stationnement payant

INTERVENTION DE JEAN-MARC BELOTTI, COORDINATEUR PPC

On sait que tout se passe à Paris, et on s'en passerait bien. Si on est vent debout contre le stationnement payant, c'est parce qu'on est persuadé que tout ce qui se passe à Paris arrivera dans les autres villes en France.

La discussion est très difficile avec la mairie et, quand on les pousse dans leurs retranchements, on s'entend répondre « *OK, vous avez raison mais, par principe, il faut que les 2RM participent* », et ceci même en rappelant qu'une moto remplace une voiture et que nous sommes donc des acteurs de la mobilité (80 % de scooters et 20 % de motos).

À ce jour, 2 procédures sont en cours :

- en 2017 a été décidée la taxation des 3RM, y compris les scooters, à partir du 01/01/22 : PPC a lancé une procédure pour que les 3RM payent moins que les voitures ;
- lancement d'une autre procédure pour conserver la gratuité du stationnement des 2RM. À noter qu'il est prévu un stationnement à 50 % de celui des voitures alors qu'on met 3 motos sur une place de stationnement.





À ce jour, nous avons fait 16 manifestations ; c'est très important d'autant qu'on peut craindre que ça fasse tache d'huile dans toute la France. Pour les écolos, le raisonnement est simple (voire simpliste) : on a un moteur thermique, on se retrouve *de facto* dans la même case que les voitures. On sait pourtant que les véhicules électriques ne sont guère vertueux.

En outre, le stationnement voiture va passer de 4 € à 6 € de l'heure ! C'est sur la spécificité des 2RM que l'on communique dorénavant (stationnement ou ZFE) parce qu'on ne parvient pas à mobiliser les voitures. 50 000 tracts ont été distribués à Paris, au nom de la FFMC. Il est à la disposition des antennes.

### 2.1.2. CIF (circulation interfiles)

Question : *dans un des départements d'expérimentation, le 44, il ne se passe toujours rien concernant la mise en place de la CIF expérimentale ; il n'y a aucune communication à ce sujet (sauf celle de*

*la FFMC sur France Bleue), personne n'est au courant de ça. Est-ce que d'autres départements sont dans le même cas ?*

Réponse : il semble que la communication échappe dans les départements concernés à vos interlocuteurs habituels en préfecture. Nous vous engageons à prendre contact avec ces personnes afin de manifester l'intérêt d'une large communication auprès des automobilistes et des motards comme cela a été évoqué, ainsi que votre participation active à l'opération.

L'objectif est bien de légaliser à terme. Ce serait bien de confirmer.

Par ailleurs, le Cerema envisage la mise en place d'une voie réservée au covoiturage, censée être en lien avec les ZFE, début 2023. La question a été posée concernant le cumul avec la CIF mais aucune réponse claire n'a été donnée. Il y a juste eu une tentative d'expérimentation en banlieue de Paris. Dans les autres pays comme les US, les motos sont autorisées dans ces voies puisqu'à moto, le taux d'occupation est au minimum de 50 %.

Commentaire : *à Lyon, il n'a pas été possible d'insérer les motos dans les voies de covoiturage. Il y a pose de radars sur les voies de bus et pistes cyclables pour verbaliser les motos, les sas vélos aux feux rouges sont interdits aux 2RM (il y a également verbalisation).*

### 2.1.3. Contrôle Technique

Il n'y a rien dans le décret sur les modalités pratiques en dehors de la date de mise en place fixée au 01/01/23 mais, évidemment, notre objectif est de le faire annuler.

Question : *est-ce qu'il ne serait pas opportun, au lieu d'être dans l'attente, de fixer une date de manifestation au cas où les engagements ne seraient pas tenus, histoire de leur mettre la pression ?*

Commentaire : *la suspension n'existe pas juridiquement, autrement dit le 01/01/23 ce sera mis en place même s'il est vide en dehors de la périodicité. On attend donc une décision de date de manifestation en prévision, quitte à l'annuler à la dernière minute.*

Réponse : même si on met une date en envisageant l'annulation, c'est très dangereux pour l'image de la FFMC qui risque de se faire traiter de vendus. Il ne faut pas oublier qu'il est facile de mobiliser un max de motards, même à la dernière minute, c'est moins risqué pour nous.

### 2.1.4. Permis

Les 24-34 ans représentent 30 % des personnes qui passent le permis moto. Il y a encore de beaux jours pour les passionnés de 2RM !



### 2.1.5. ZFE

Parmi les projets évoqués, la situation de Grenoble, Saint-Étienne et Reims – où les 2RM ne sont pas concernés par les restrictions de circulation – amène principalement la question sur les motifs retenus par les décideurs des ZFE. Si les antennes 38, 42 et 51 ont des éléments à partager, il est important de les communiquer.

Commentaire : *Toulouse métropole a déjà acté une expérimentation de 3 ans pour l'exclusion des véhicules de collection le weekend. En revanche, pour les motos, on a eu un NON absolu, au prétexte que la loi climat l'interdit. Donc, les politiques sont encore moins au courant que nous, il y a du travail à faire.*

### 2.1.6. Radars, contrôles électroniques

Ce sont des choses inquiétantes sur lesquelles il faut travailler, le traçage étant prévu, y compris pour les véhicules d'occasion.

## 2.2. Stratégie du Bureau National contre le contrôle technique moto

Comme il l'a été mentionné en plénière, à la suite de nos derniers entretiens avec le cabinet du ministre des Transports, la réponse est très claire et sans aucune hésitation : le gouvernement veut rendre un dossier inattaquable à l'UE parce que la volonté est de ne pas mettre de Contrôle technique en place. En effet, le gouvernement veut notifier (et non pas demander) la dérogation à l'Union européenne avant fin novembre. Nous aurons, dès le 17 novembre, un nouvel échange avec le cabinet du ministre, et une réunion physique le 24 avec toutes les parties concernées ».

Cependant nous avons bien noté les interrogations des antennes sur la réalité du respect de ces engagements de l'état et la nécessité d'une réaction très rapide de la FFMC si tel n'était pas le cas. Soyez certains que nous sommes vigilants ; un point sera fait lors de notre réunion BN des 27 et 28 novembre.

## 2.3. Association Loi 1901

ANIMATION : GUILLAUME, ADMINISTRATEUR DE LA MUTUELLE.

1. L'histoire (la liberté de s'associer)
2. Les aspects juridiques de la loi 1901 et le Code civil 1908
3. Quelques chiffres
4. La gouvernance des associations

Certaines antennes demandent à être reconnues « Association d'intérêt général » : cette mise en place est impossible puisque la FFMC, en tant que fédération nationale, n'est pas considérée comme telle (la situation de la FFMC 89 serait donc illégale).

Attention : du point de vue fiscal, on ne peut organiser que 5 buvettes par an maximum (avec tarifs affichés) ; en revanche, si les consommations ne sont pas tarifées (mais qu'il est suggéré de faire un don), il n'y a aucune restriction.

## 2.4. Bénévolat

Pour information, 24 % des Français sont engagés dans des associations, 10 % donnent de leur temps chaque semaine. Cependant, plus les foyers sont modestes, moins ils s'engagent.



### 3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

---

#### 3.1. Préparation de l'Assemblée Générale du 15 janvier 2022

#### 3.2. Projets et grandes lignes 2022

- 3.2.1. Recrutement au bureau
- 3.2.2. Rallye Reprise en Main
- 3.2.3. Balade pédagogique
- 3.2.4. ERJ
- 3.2.5. Motards d'un jour
- 3.2.6. Action en partenariat avec Préfecture pour les gilets Airbags
- 3.2.7. Relais Calmos contre le bruit
- 3.2.8. CDR printemps dans le 90
- 3.2.9. Assises

*Ces points n'ont pas pu être abordés lors de cette réunion, ils seront reportés à l'ordre du jour de la prochaine permanence.*

### 4. POINT ERJ

---

La FFMC organise, début 2022, une formation à destination des intervenants ERJ, dans ses locaux à Montreuil (92). Cette formation s'adresse aux adhérents souhaitant s'engager dans cette démarche de sécurité routière à destination des collégiens.

Si vous êtes intéressés (et que vous êtes disponibles les weekends des 26-27 février et 02-03 mars 2022), contactez Michel : [erjgroupe@ffmc88.com](mailto:erjgroupe@ffmc88.com) qui répondra à toutes vos questions.

### 5. POINT ADHÉSIONS

---

FFMC 88 : 47 adhérents, dont un taux de réadhésion de 72.73 % et 9 membres de droit  
(contre 44 adhérents l'année dernière à la même période et 6 membres de droit)

FFMC nationale : 7 812 adhérents, dont un taux de réadhésion de 75.9 %  
(contre 5 364 adhérents l'année dernière à la même période)

### 6. INFORMATIONS DIVERSES

---

#### 6.1. Gilets Airbag

La FFMC 88 et la préfecture des Vosges envisagent une opération commune pour faciliter l'achat d'un airbag. Michel recherche LE gilet qui répondra à fois à des critères de sécurité, de facilité d'usage et de prix. Cette opération promotionnelle est prévue pour le printemps 2022.



### 6.2. Livre « 40 ans d'histoire du mouvement motard en France »

Ce livre de 700 pages a demandé 3 ans de travail ; il contient une 100<sup>e</sup> de visuels et une 100<sup>e</sup> de références d'études, décrets, lois, rapports sur la sécurité routière. Sa sortie est estimée pour Noël à un prix encore inconnu ce jour (dépendant de la pénurie de papier qui sévit actuellement). Il racontera 40 ans de position de la FFMC sur tous les sujets de la sécurité routière.

Aujourd'hui, il reste à terminer la table des matières, les légendes photos, l'enregistrement ISBN, avec l'historique des actions de la FFMC depuis 40 ans. Nous en avons plus de 200 en précommande (les précommandes sont terminées). Il n'est pas prévu de version numérique pour l'instant, mais plus tard certainement.

### 6.3. Prochaine permanence

La prochaine permanence aura lieu le **vendredi 17 décembre 2021**, au R 66 Bar.



Annexe réseaux sociaux

Avant les réseaux sociaux



Aujourd'hui



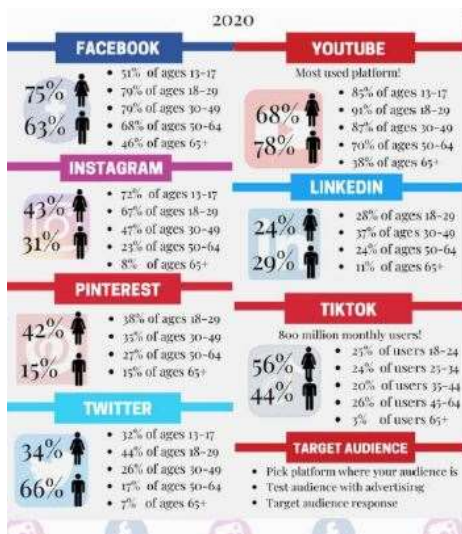
Les chiffres des principaux réseaux sociaux



CHAQUE minute, il y a...



Qui va où ?



Avantages et inconvénients des principaux réseaux sociaux

